

COMPTE RENDU
de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du 19 Mai 2021
(Exécution de l'article 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le 19 Mai 2021 à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Barberaz dûment convoqué s'est réuni en salle polyvalente sous la présidence de Monsieur Arthur BOIX-NEVEU, Maire.

22 présents : A. BOIX-NEVEU, F. MAUDUIT, D. GODDARD, JP. COUDURIER, MN. GERFAUD-VALENTIN, JC. BERNARD, S. SELLERI, G. MUGNIERY, A. MAENNER, Y. ROTA-BULO, M. LE CHENE, K. MAUVILLY-GRATON, N. LAURENT, J. PEROT, JP. TISSINIE, B. MOLLARD D. DUBONNET, JM. PRINCE, B. DE RIVAZ, N. LAUMONNIER, P. MAULET, Y. FETAZ,

5 excusés : N. RATEL-DUSSOLLIER donne pouvoir à A. BOIX-NEVEU, P. DUPUIS donne pouvoir à JP. COUDURIER, M. F VALLET PICHAT donne pouvoir à JP.TISSINIE, G. MONGELLAZ donne pouvoir à Y.FETAZ, AC THIEBAUD.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h00. Le Conseil Municipal, après avoir désigné Danièle GODDARD comme secrétaire de séance.

➤ **DECIDE** d'autoriser M. le Maire à signer le marché public relatif à l'édification d'un nouveau monument aux morts Pascal VEUILLET, sculpteur plasticien, sis Saint Christophe sur Guiers (38380), au montant de 41 099,04€.

➤ **DECIDE** de la création d'une « commission MAPA » pour tous les marchés à procédure adaptée, **DECIDE** que la « commission MAPA » sera chargée de donner un avis pendant l'analyse des candidatures puis l'examen des offres, **PRECISE** que la « commission MAPA » sera présidée par le président (ou son suppléant) de la commission d'appel d'offres, et sera composée de 5 titulaires (et de 5 suppléants) qui sont ceux de la commission d'appel d'offres ; **PRECISE** que les règles de convocation aux commissions sont les mêmes que celles pour la CAO ; et **PRECISE** que peuvent être convoqués aux réunions de la « commission MAPA », à titre consultatif des agents compétents dans le domaine objet du marché ; toute autre personne pouvant être intéressée à cette commission (assistant à maîtrise d'ouvrage, maître d'œuvre...).

➤ Apporte son soutien aux salariés de l'entreprise SOCLA WATTS à Méry.

Le maire

Arthur BOIX--NEVEU